



groupementfibromyalgie@gmail.com

Comprend les associations :

Fibromyalgies.fr  
Chrysalide  
Ma Fibromyalgie au quotidien en France  
Fibromyalgie Vendée

Et un groupe de paroles :

Fibromyalgie Rhône Alpes : Entraide et paroles

Ministère de l'Intérieur et des outre-mer  
Place Beauvau  
75800 Paris CEDEX 08

Le 26 avril 2023

Monsieur le Ministre,

Le GroupementFibromyalgie vous écris pour exprimer son soutien à la légalisation du cannabis thérapeutique pour les patients atteints de fibromyalgie en France. Comme vous le savez peut-être, la fibromyalgie est une maladie chronique qui affecte environ 2 à 3 % de la population française, principalement les femmes. Les symptômes de la fibromyalgie incluent des douleurs musculaires et articulaires, de la fatigue, des troubles du sommeil et de l'humeur, ainsi que des troubles cognitifs. À l'heure actuelle, il n'y a pas de traitement curatif pour la fibromyalgie et les traitements actuels ne sont souvent que partiellement efficaces ou ont des effets secondaires indésirables.

Le cannabis thérapeutique est une option de traitement prometteuse pour les patients atteints de fibromyalgie même si la fibromyalgie ne fait pas partie de l'expérimentation actuelle reconduite à fin 2024. Des études ont montré que les cannabinoïdes, les composés actifs du cannabis, peuvent réduire la douleur et l'inflammation associées à la fibromyalgie, améliorer le sommeil et la qualité de vie, et réduire la consommation d'autres médicaments. Dans de nombreux pays, le cannabis thérapeutique est déjà légalisé pour le traitement de la fibromyalgie, y compris certains pays européens comme l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas.



groupementfibromyalgie@gmail.com

Comprend les associations :

Fibromyalgies.fr  
Chrysalide  
Ma Fibromyalgie au quotidien en France  
Fibromyalgie Vendée

Et un groupe de paroles :

Fibromyalgie Rhône Alpes : Entraide et paroles

En France, la question de la légalisation du cannabis thérapeutique a été discutée pendant plusieurs années. En 2013, un rapport de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé a recommandé la légalisation du cannabis thérapeutique pour certaines indications, y compris la fibromyalgie. Cependant, malgré les appels de nombreux patients atteints de fibromyalgie et de leurs médecins, la France n'a toujours pas légalisé le cannabis thérapeutique pour la fibromyalgie. Cette situation est particulièrement difficile pour les patients atteints de fibromyalgie qui souffrent quotidiennement de douleurs et de symptômes invalidants, et qui ont besoin de solutions thérapeutiques efficaces pour améliorer leur qualité de vie.

En espérant que vous pourrez prendre en compte ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Pour le GroupementFibromyalgie,

Bruno Delferrière

Ps : nous sommes prêt a en echanger avec vous ce douze mai prochain par exemple, nous serons devant le ministère de la santé pour la journée mondiale de la fibromyalgie. , nous serions ravis de vous y retrouver.

Copie : Monsieur le président de la république  
Madame la première ministre  
Monsieur le ministre de la santé  
Direction générale de la santé - Direction générale de l'offre de soins